

# Les aides financières destinées aux étudiants de la région Sud

C'est la rentrée ! Pour les plus petits cela signifie côtoyer une nouvelle classe, de nouveaux amis, et pour les plus grands cela s'accompagne également souvent de changements importants. Aujourd'hui c'est à eux que nous avons voulu nous adresser. Ainsi nous avons mis à disposition des nouveaux étudiants de notre région, quelques conseils et astuces pour leur faciliter cette rentrée 2021.

Un étudiant veut pouvoir s'amuser, déstresser, mais surtout étudier dans de bonnes conditions. C'est pourquoi il est important d'optimiser ses finances et de savoir à quels dispositifs d'aide il est possible de prétendre.

En effet, saviez-vous que la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur mettait des aides financières à disposition de sa jeunesse ? Nous vous avons répertorié les plus importantes.

## L'offre Pass Zou

Ce pass réservé aux enfants et aux jeunes adultes jusqu'à 26 ans, accorde l'accès libre et illimité aux trains et bus de la région Sud, pour un tarif de 150 € pour une durée d'un an. 750 000 jeunes de la région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur sont éligibles à ce pass. Un tarif préférentiel de 70 € a d'ailleurs été mis en place en compensation pour ceux qui n'ont pas pu profiter de ce dispositif en raison de la crise Covid-19 pendant l'année scolaire 2019-2020.

## La bourse régionale au mérite

Elle permet une prime de 400 € pour les nouveaux bacheliers détenteurs de la mention très bien. Cette même prime se renouvelle d'ailleurs tous les ans pendant 3 ans pour les élèves boursiers.

Rappelons que cette aide vient donc s'ajouter à une aide au mérite nationale de 900 €.

## Aide à l'insertion professionnelle

Cette aide permet à tous les diplômés de bac + 2 au moins de bénéficier d'une formation rémunérée, à condition qu'ils soient en recherche de leur premier emploi (l'alternance n'étant pas considéré comme un premier emploi). Ce dispositif est constitué de 2 phases, la première étant une sélection, et la deuxième correspondant à l'attribution d'un stage à l'étranger. Lors de la première phase, l'étudiant bénéficie d'une rémunération additionnelle s'il ne reçoit pas déjà une aide de la part de pôle emploi. Lors de la deuxième phase, le nouveau diplômé reçoit un montant de 700 € par mois, et une aide au voyage.

## La Kolocation à projet solidaire

Ce projet permet de faciliter l'accès à un logement au loyer modéré pour les actifs de moins de 30 ans. La condition est de fournir en échange une action bénévole. Aujourd'hui la région Sud a mobilisé plus d'1,5 million d'euros pour financer ce projet. Sachez qu'il existe également des plateformes qui permettent de faciliter vos démarches [d'emménagement](#), ou bien d'ouverture de [compteur](#).

La région Sud se veut proche de sa jeunesse, et met à sa disposition des dispositifs spéciaux. Il serait dommage de ne pas en profiter !

Mis à jour le 4 Nov, 2021